

Madame, monsieur,

C'est en tant qu'agronome, conseiller technique indépendant intervenant dans la filière viticole, que je me permets d'apporter mon soutien au projet d'extension du périmètre de l'ASA du Canal de Luc Ornaisons Boutenac

A l'heure où certains irresponsables politiques essaient encore d'entretenir le doute, le changement climatique n'est plus une théorie, mais un fait avéré et constaté sur le terrain.

Dans notre région, il se traduit notamment par des conséquences sur le bilan hydrique.

2 paramètres fondamentaux :

La distribution des pluies a évolué. Nous observons désormais des alternances de périodes extrêmement contrastées

- Périodes pluvieuses marquées, avec des pluies soutenues à violentes (donc moins efficaces), et de forts cumuls sur de courtes périodes
- Périodes très déficitaires en pluies, devenant de plus en plus longues.

La demande évaporative journalière augmente : Sur la période Avril - Septembre, l'augmentation moyenne des valeurs de l'ETP (évapo-transpiration potentielle) est de l'ordre de +15% par rapport aux normales connues sur les périodes antérieures. Ce qui est significatif.

D'un point de vue du bilan hydrique, on voit donc apparaître de plus en plus régulièrement des périodes de forte sécheresse au cours desquelles les sols, qui assurent le stockage et la restitution des pluies reçues, arrivent à la limite de leur capacité.

On peut agir sur leurs propriétés agronomiques par exemple en renforçant le taux de matière organique.

On peut aussi faire le choix de matériel végétal le plus adapté possible (porte greffe ou cépage dans le cas de la vigne).

Mais il faut avoir la lucidité et l'humilité d'admettre que ces actions ne permettent pas à elles seules de répondre à ces situations de déficits hydriques de plus en plus creusés.

Au niveau viticole, la conséquence de ces situations climatiques est l'apparition de plus en plus fréquente de phases de très forte contrainte hydrique, avec un impact négatif sur le comportement physiologique.

Dans une approche productiviste, l'eau est un facteur de rendement. On comprend donc la limite.

Mais on entend trop souvent que c'est uniquement la viticulture intensive et productiviste qui a besoin d'irriguer...

Dans une approche de production qualitative, la vigne a besoin d'évoluer selon un régime hydrique précis. A partir de juillet, l'apparition d'une contrainte hydrique progressive, et sans excès, est nécessaire pour favoriser l'expression aromatique, la maturité des polyphénols et un profil de richesse en bouche.

Au-delà d'un certain seuil de contrainte hydrique, l'équilibre se rompt. La vigne rentre en situation de stress qui génère des blocages physiologiques, par exemple au niveau de l'activité de photosynthèse. Ceci se traduit concrètement par une maturité incomplète.

Autrement dit une « double sanction » à la fois au niveau quantitatif avec une faible récolte et qualitatif avec un profil de vin ne correspondant pas à l'objectif. Le risque à terme est tout simplement la viabilité des unités de production !

Sans irrigation, nous rencontrons de plus en plus régulièrement ces situations de blocages.

Aujourd'hui un savoir-faire et des outils précis permettent le pilotage de l'irrigation pour obtenir des profils de vins cohérents, y compris des vins très qualitatifs.

On peut citer par exemple les travaux réalisés depuis de nombreuses années par les chercheurs de l'INRA de Pech Rouge ou de Montpellier ainsi que l'IFV.

En pièce jointe, un article publié par l'INRA qui traite ce sujet de façon plus approfondie.

Au-delà de la viticulture, chacun conçoit les enjeux qui sont devant nous. La perspective de 10 milliards d'habitants à nourrir à l'horizon 2050 doit nous faire réfléchir.

Peut-on se permettre d'abandonner des terres agricoles parce que nous ne nous donnons pas les moyens de maintenir, voire d'améliorer leur potentiel ?

Je suis intimement convaincu que notre région aura à nouveau une carte à jouer sur le plan de la production fruitière et du maraichage.

A l'heure où l'on parle de plus en plus de filières à circuit courts, il y a de nombreuses pistes à développer sur nos territoires. Mais sans accès à l'eau, cela sera impossible.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous aurez bien voulu porter à mon propos.

Cordialement.

Jean-Dominique FOURMENT

Ingénieur-agronome

Co-gérant de la société C I C O V I

Conseil technique viticole indépendant